

Conseil de la Mission du jeudi 20 octobre 2022 à 20 h 30 à Saint-Gratien

Présents :

Alexandre de BUCY, Alexandra PIECHACZYK, Marie BAUDEAN, Sœur Pascale KUBLER, Xavier JACQUEMET, Vianney BAUDOUIN, Josiane ASTASIE, Jean DELVOLVE, Christiane CHATELAIN.

Excusés :

Jocelyne ROSCOUET, Myriam PLANCHON, Françoise MONDESIR, Jean-Claude.

1 – Temps de connaissance mutuelle.

2 – Rôle des différents conseils.

E A P :

10 participants et les membres de droit. Elle s'occupe de tout ce qui concerne la vie quotidienne de la paroisse. Elle se réunit tous les 15 jours.

Le Conseil Pastoral des affaires économiques :

- Fait les choix nécessaires dans les dépenses,
- Cherche les économies possibles (les dépenses de Saint Paul et Saint Ferdinand sont entièrement à la charge des comptes de la paroisse Saint-Gratien, Saint-Paul Saint Ferdinand.

Le conseil de la Mission :

Il est composé des 7 membres de droit, de 4 membres élus et 2 membres qui poursuivent un second mandat.

Il doit :

- Etre en lien avec la vie locale et ses instances : associations, organisation scolaire, monde de la santé, projets urbains...et les communautés d'autres religions,
- Faire le discernement des axes missionnaires prioritaires,
- Faire des propositions concrètes suivant les besoins qui apparaissent.

Rythme ; 4 réunions annuelles

3 – Partage sur les lieux de la mission où l'église est absente.

Chacun a réfléchi sur les lieux où l'église est absente. Voici les différentes pistes :

- L'école, collèges et lycées publiques, les jeunes en difficultés scolaires, familiales, désœuvrés, sans connaissance de la langue française...
- Les familles de culture étrangère, au chômage, monoparentales,
- De nombreux célibataires seuls, sans vie sociale, sans contacts amicaux,
- Des adultes qui se retrouvent seuls après le travail et le week-end,

- Le monde du travail avec tous ses problèmes,
- Le monde politique que nous connaissons mal : quelle est sa façon d’appréhender les besoins à tous les niveaux de notre pays. Comment y participer ?

...

4 – Chacun s’exprime sur le choix qu’il ferait. Le résultat est le suivant :

- le monde du travail,
- le monde politique,
- les quartiers.

Pour l’année 2022/2023 le conseil de la mission travaillera donc sur le monde du travail.

Prochains Conseils de la Mission :

Jeudi 15 décembre 2022,

Mercredi 15 février 2023,

Mercredi 11 mai 2023.

Pour le prochain conseil de la mission :

- recherche d’expériences vécues dans d’autres paroisses et lieux qui invitent des gens qui travaillent (Xavier Jacquemet présentera son expérience à Eragny),
- recherche de personnes locales qui travaillent et que l’on pourrait inviter en février avec leur attente par rapport à l’église,
- répartition des entreprises et des gens qui y travaillent,
- chiffres

Le conseil de la mission se termine à 22 h 30.